

Réflexion:
Proposition d'un nouvel
atelier:
l' A T en pratique

*PRÉSENTÉ PAR SALGARELLA MICAELA
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ET LE SERVICE
DE POSTCURE LE "CAP"*

Pourquoi de la pratique?

Demande du patient

Cohérence avec le travail psychologique proposé en
Postcure centralisé sur:

- AFFIRMATION DE SOI /ESTIME DE SOI
- COMMUNICATION (travail développé avec l'AT)
- EXPRESSION ET GESTION DES EMOTIONS

Participants:

- Les patients qui ont participé à la partie théorique sur l' AT et qui sont en 6^o et 7^o semaine de la postcure (à la fin de leurs parcours).

Objectifs:

- Prise de conscience de son propre positionnement dans les états du MOI après le cour théorique
- Capacité de jouer un rôle proposé par l'équipe (choix entre état PARENT- ADULTE-ENFANT)
- Capacité de mise en situation et de relation avec un autre patient durant le jeu de rôle.

Outils:

- Théorie de l'AT
- Utilisation des “situations exemples” déjà préparées par l'équipe sur des possibles situations du quotidien (famille, travail, alcool, etc.)
- Utilisation du caméscope (encore dans nos réflexions)

Description de l'atelier:

- Présentation de l'atelier, en particulier : le POURQUOI
- Demander deux volontaires pour le jeu de rôle ou choisir deux patients par rapport à leurs besoin de travailler un objectif en particulier, les autres patients restent dans l'observation et dans la réflexion personnelle.
- Proposition par l'équipe d'une "situation exemple"
- Débriefing avec les patients sur le jeu (émotions, difficultés de positionnement des états du MOI, partage avec le groupe, etc...)
- Une pause
- Discussion finale avec tout le groupe sur leurs ressentis et leurs avis sur l'atelier.
- Durant l'atelier, on réalise au maximum deux jeux de rôle.

Conclusion:

Points positifs:

- Pouvoir donner aux patients des situations concrètes à travailler pour se préparer et réussir à gérer leurs émotions après la sortie de Postcure.
- Réussir à leurs donner confiance dans l'action de l'atelier.
- Réflexion sur l'importance d'un travail psychologique sur soi-même.

Limites:

- Le temps investi dans les activités limitées par la durée de la postcure de sept semaines